



## Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

Assemblée Générale du 8 septembre 2023

**Membres présents:** Irène DAVID, Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, Claude FRANCOIS, Bernard LESSIRE, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Francis GERARD, Tony MARTIN, Jean-François WUILLEMAIN

**Membres absents excusés :** David BEAUVISAGE, Claude NOIRON, Patrick TABARY

**Invités présents :** Mme Ninon GROBOST (adjointe au maire de CHARLY SUR MARNE en charge des Fêtes et Cérémonies, de la Vie Associative et Sportive et des Actions Culturelles), Mme Delphine MISZTAL (membre de la commission féminine du comité du Nord FFTT).

Ouverture de la réunion à 20h avec 50 personnes, représentant 22 clubs (sur 29) présents ou représentés (63 voix sur 84) :

Clubs présents	Clubs représentés	Clubs absents
FRESNOY LE GRAND, TT St QUENTIN, CHATEAU THIERRY, SISSONNE, ASPTT St QUENTIN HARLY, ASPTT SOISSONS, ASPTT LAON, SAINS RICHAUMONT, CHARLY ETAMPES, ROZOY, GUIGNICOURT, CD AISNE CORPO, CREPY, VESLES ET CAUMONT, COURMELLES CROUY, HIRSON	BUIRE, VENIZEL, CHAUNY, BEAUTOR, PINON ANIZY, HOLNON	GUISE, LA CAPELLE, TERGNIER, CUFFIES, CONDE EN BRIE, VIVAISE, ETREUX
16 clubs sur 29 48 voix sur 84	6 clubs sur 29 17 voix sur 84	7 clubs sur 29 19 voix sur 84

Un instant de recueillement est observé en mémoire des pongistes disparus, notamment Marc MULLER (VENIZEL) et Aurélien AMANT (FRESNOY LE GRAND).

Les délégués présents acceptent le principe du vote à mains levées. Sont adoptés à l'unanimité :

- le compte rendu de l'assemblée générale du 16 septembre 2022,
- le bilan financier 2022/2023,
- le bilan prévisionnel 2023/2024.

### Rapport moral du Président (Tony MARTIN) :

Chers membres du comité départemental de l'Aisne de Tennis de table,

Je suis honoré de me tenir devant vous aujourd'hui pour vous présenter mon rapport moral lors de cette assemblée générale ordinaire. Tout d'abord, permettez-moi de vous exprimer ma gratitude pour votre présence et votre engagement envers notre sport.

En premier lieu, j'aimerais remercier le Club de Charly-Etampes d'accueillir cette 58ème Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental Aisne Tennis de Table.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreux défis et succès pour notre comité. Nous avons travaillé sans relâche pour promouvoir le tennis de table dans notre département et pour offrir des opportunités de pratique à tous les niveaux.

Notre Comité, cette saison comptait 28 clubs. Avec la ré affiliation du club d'Hirson et celle du club de Vesles-et-Caumont in extremis l'an dernier. Je leur souhaite tous mes vœux de réussite.

En ce qui concerne la licenciation, nous avons comptabilisés 2200 licences cette saison avec 1175 licences-club et 1025 licences événementielles ; pour cela je remercie les clubs de Soissons et Fresnoy le Grand pour leur contribution.

Le ping Axonais sur Internet → <http://www.Cd02tt.net>

Sur le plan sportif, nos équipes ont brillé lors des compétitions départementales, régionales et nationales. Je tiens à féliciter tous les joueurs et joueuses qui ont représenté fièrement notre comité et ont obtenu d'excellents résultats. Votre détermination et votre passion pour le tennis de table sont une source d'inspiration pour nous tous.

En ce qui concerne le développement du tennis de table dans notre département, nous avons mis en place plusieurs initiatives pour attirer de nouveaux joueurs et joueuses, en particulier chez les jeunes. Des stages de découverte ont été organisés dans les écoles et les clubs, et nous avons également renforcé notre partenariat avec les établissements scolaires pour promouvoir notre sport et notamment l'USEP.

Par ailleurs, notre département est pourvu de deux nouvelles salles : Soissons et Saint Quentin, qui j'espère, pourront accueillir les compétitions départementales, régionales et voire nationales.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie au fonctionnement du comité. Votre dévouement et votre engagement sont essentiels pour assurer le bon déroulement de nos activités.

Cependant, malgré tous ces succès, nous devons rester vigilants et continuer à nous adapter aux évolutions du tennis de table. Nous devons continuer à promouvoir notre sport, à attirer de nouveaux licenciés et à former les jeunes talents de demain. Et n'oublions pas l'échéance des JO en 2024 qui se dérouleront au sein de notre magnifique pays.

Vous l'avez bien compris, le Comité est là pour vous soutenir dans vos actions, vous aider à vous construire, vous accompagner pour vous pérenniser. Mais ces actions ne sont possibles que si vous vous manifestez. Si nous voulons développer notre sport Tennis de Table, c'est vous qui devez agir, c'est vous qui devez prendre les devants, c'est vous qui devez innover...

En conclusion, je suis fier des réalisations de notre comité départemental de l'Aisne de Tennis de table au cours de l'année écoulée. Je suis convaincu que, grâce à notre travail collectif et à notre passion pour le tennis de table, nous continuerons à faire progresser notre sport dans notre département.

Je finirais ce rapport en remerciant l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien tout au long de la saison sportive : Conseil Départemental, Agence Nationale du Sport, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Comité Olympique et Sportif, la Ligue Hauts de France et la FFTT.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une excellente assemblée générale et une nouvelle saison 2023/2024 pleine de réussite et de bonheur au sein de vos clubs respectifs.

Vive le tennis de table dans l'Aisne !

Tony MARTIN

#### **Allocution du trésorier (Thierry DONNET) :**

Les éléments comptables ont été transmis aux clubs.

L'exercice 2022/23 dégage un excédent de 1359 €, bien que certaines dépenses soient en hausse (médailles, coupes, déplacements) ; l'augmentation du nombre de licences et des mutations ont généré plus de reversions de la ligue et de la fédération.

Le budget prévisionnel 2023/24 est à l'équilibre à 37000 €, avec une hausse des achats (médailles et coupes), une baisse de charges du poste de CTD (le Centre d'entraînement sera désormais géré par le TTSQ, avec une participation du comité fixée plafonnée). Quelques tarifs sont proposés à la hausse : indemnité de juge arbitrage, frais kilométriques, +1 € pour les engagements au championnat de l'Aisne et finales par classement. Le comité ne suit pas la tendance de la fédération et de la ligue, et n'augmente pas sa part « licence ».

#### **Rapport des commissions :**

Voir le fascicule remis ; comme les années passées, les féminines qui ne souhaitent pas évoluer en régionale au critérium fédéral doivent le signaler (à Gérald OLIVARES, et à Thierry DONNET) ; les sujets suivants sont débattus :

- le barème de prise en compte des frais kilométriques engagés par un bénévole, partiellement déductible des impôts sur le revenu (article 200 du code des impôts, modifié par l'article 21 de la loi n°2022-1157) a changé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- comment changer une licence événementielle en licence loisir ou compétition ? La demande de licence est à transmettre par courriel au secrétariat (JF WUILLEMAIN) ;
- existe t-il une liste d'entraîneurs disponibles ? L'Aisne compte peu de cadres disponibles ; les comités voisins peuvent être consultés ;

- comment former les arbitres ? L'Aisne n'ayant plus de formateur reconnu, il est possible de s'inscrire aux stages de formation proposés par les départements voisins ;
- compte tenu des poules incomplètes constatées en D1 et D2, un tirage au sort est organisé parmi les clubs qui se sont portés candidats à ce repêchage ; les vainqueurs sont FRESNOY LE GRAND (D1 poule 3), HOLNON (D2 poule 1), et BEAUTOR (D2 poule 2)

**Allocution des invités :**

- Mme Delphine MISZTAL (comité du Nord FFTT) est enchantée d'être présente parmi nous, malgré les 3h de route pour nous rejoindre et l'absence des représentants des autres comités ; les échanges à la ligue avec Tony permettent de mieux se connaître entre comités voisins. L'AG du Nord aura lieu le 16 septembre.

**Remise des récompenses et diplômes :**

Les diplômes sont remis aux clubs vainqueurs des poules départementales du championnat par équipes des 1ère et 2ème phase.

Le diplôme de « meilleur club » est remis au TT VENIZEL ; le diplôme de « meilleur club jeunes » est remis à 2 clubs : TT FRESNOY LE GRAND, et PC CHARLY ETAMPES.

Le mérite départemental est remis à ALMI Salim, BERNARD Davy, BOUNMY Phéo, EMERY Alexandre, LEBRUN Christian et VINOT Cyril.

Clôture de la réunion à 22h30, par un vin d'honneur offert par le PC CHARLY ETAMPES.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN